

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A-t-on remis des instructions aux compagnies d'éleveurs pour leur demander de prévoir des locaux pour la vente de graines comme le lin et le colza?

**L'hon. M. Lang:** Voilà une question très générale. Je ne sais pas qui serait le responsable de ces instructions, mais je vais certes me renseigner pour savoir si la Commission du blé a donné des instructions à ce sujet.

**M. Skoberg:** Le ministre peut-il indiquer à la Chambre s'il a assumé des responsabilités dans ce domaine ou s'il s'en remet aux compagnies d'éleveurs?

**M. John Burton (Regina-Est):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre d'État me dirait-il si l'examen qu'il a fait de la situation lui a permis d'une part de déterminer si en réalité les commandes de graine de lin étaient passées du Canada aux États-Unis et d'autre part de conclure que la graine de lin devrait désormais relever de la compétence de la Commission canadienne du blé?

**L'hon. M. Lang:** Pour ce qui est de la première partie de la question, je n'ai pas encore terminé mon examen. Quant à la deuxième partie, sa vaste portée mérite en réalité un examen ultérieur par la Chambre et en fera peut-être l'objet au cours de l'année.

### L'INFORMATION

#### LE RENVOI AU COMITÉ DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Je voudrais adresser une question au premier ministre concernant le rapport du groupe de travail sur l'information gouvernementale dont il a parlé dernièrement à la Chambre. Le premier ministre envisagerait-il d'envoyer ce rapport pour étude et recommandation à un comité de la Chambre, ce qui aiderait le gouvernement à élaborer sa politique sur cette ligne de conduite très importante mais virtuellement dangereuse?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai signalé lorsque j'ai déposé le rapport du groupe de travail, le gouvernement a l'intention d'énoncer sa propre politique avant la fin de l'année. Si la Chambre désire examiner le rapport à un comité, bien entendu nous envisagerons la question. On pourrait procéder d'une autre manière: les députés qui ont des idées constructives sur ce sujet pourraient faire des discours ou nous faire connaître leurs opi-

[L'hon. M. Lang.]

nions. J'ai été étonné qu'il y ait si peu de suggestions constructives à ce sujet dans le débat qui vient de se terminer; cependant, des députés ont peut-être quelques idées.

**M. Macquarrie:** J'aurais une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Je ne ferai pas de commentaires sur le manque de goût du très honorable représentant. Dans l'entre-temps et en conformité de l'austérité qu'il a proclamée, le gouvernement a-t-il décidé de restreindre l'engagement d'agents d'information et de relations publiques pour le personnel des ministres pris individuellement?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, cet aspect particulier du blocage n'a pas fait l'objet d'une déclaration de la part du gouvernement, mais je dois admettre à la Chambre qu'à notre avis, l'information est peut-être la question la plus importante à laquelle aient à faire face non seulement notre gouvernement mais tous les gouvernements au Canada. Nous comptons faire tout notre possible pour remédier au manque de renseignements mis à la disposition des Canadiens afin qu'ils se rendent compte qu'ils vivent dans un État fédéral, et que le gouvernement fédéral soit bien présent dans leur vie.

**Des voix:** Bravo!

### LES TRANSPORTS

#### L'APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LE COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

**M. Charles H. Thomas (Moncton):** Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au ministre des Transports. Sait-il que l'Association canadienne des transports aériens a accusé le comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports de ne pas appliquer ses propres règlements, ordres et directives, et adopté un vote sans précédent de non-confiance envers le comité?

**M. l'Orateur:** Je doute que la question soit bien formulée. Le député demande tout simplement si le ministre est au courant d'une certaine situation. Peut-être le ministre pourrait-il y répondre.

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Oui, monsieur l'Orateur, je suis au courant de la chose et de fait, je m'en suis entretenu avec les directeurs en cause, dont le président de l'Association des transports aériens. J'ai l'impression qu'il y a eu mésentente de part et d'autre. La difficulté semble attribuable à une lacune dans l'ancienne mesure législative visant la création d'un nou-